



Ref : CA2015/148

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2015

**DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT
EXCEDENTAIRE 2014 DE 22 435.52 € DU CFA**

Le 12 mars 2015, le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- a arrêté le montant du résultat 2014 de l'Université Bordeaux Montaigne– budget annexe CFA : excédent de 22 435.52 €
- et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 mars 2015

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable